



Cérémonie de clôture de formation

199^{ème} promotion de surveillants
pénitentiaires

24^{ème} promotion de moniteurs de
Discours du 18 juillet 2019



Claudine BEAUCHEMIN

DAP

Adresse postale : 13, place Vendôme - 75042 PARIS Cedex 01
Bureaux situés : 35 rue de la gare-parc du millénaire-75019 PARIS
Tél. : 01 44 77 60 60



Madame La directrice de cabinet représentant Madame le préfet de Lot et Garonne,

Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires,

Mesdames et messieurs les élus, représentants des autorités administratives, civiles et militaires,

Monsieur le directeur de l'ENAP,

Mesdames et messieurs les directeurs, cadres et formateurs,

Mesdames et Messieurs les élèves de la 199^{ème} promotion des élèves surveillants,

Mesdames et Messieurs les élèves moniteurs de sport de la 34^{ème} promotion

Mesdames et messieurs,

En premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser Stéphane BREDIN notre Directeur, Chloé MIRAU sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales, retenus dans d'autres missions.

Je tenais à vous faire part de l'immense honneur qui est le mien aujourd'hui de pouvoir m'adresser à vous après avoir organisé votre recrutement l'an passé et c'est avec un grand plaisir que je me trouve, parmi vous, à l'occasion de cette cérémonie de fin de formation des élèves surveillants et des moniteurs de sport.

Votre école, Monsieur le directeur, a assuré avec engagement et détermination sa mission première qui faut-il le rappeler est celle d'enseigner les savoir et les bonnes pratiques professionnelles portées par la DAP qui permettront aux serviteurs de l'institution d'exercer leur nouveau métier avec efficacité et dynamisme.

Vous avez toutes et tous reçus une formation qui est à la hauteur de ce qu'exige votre future prise de poste et je profite de cet instant au nom du directeur pour remercier Monsieur Christophe MILLESCAMPS, directeur de l'Ecole et toutes les équipes pédagogiques quant à leur engagement constant pour relever le défi d'un enseignement de qualité à la hauteur des attentes et des enjeux fondamentaux de l'administration pénitentiaire et de l'évolution de politiques publiques pénitentiaires .

Mesdames et Messieurs de la 199^{ème} promotion d'élèves surveillants,

Une cérémonie de fin de scolarité et de baptême est toujours un moment chargé de solennité et d'émotion, un passage, un jalon important dans une carrière, celle que vous débutez aujourd'hui vous honore.

Grâce à l'action moderne de l'ENAP et de ses formateurs, dont le travail de formation auprès de vous doit être salué, et à vos terrains de stage, vous avez acquis les éléments de connaissance, le savoir-faire, les postures et les gestes professionnels qu'exige une prise de poste dans les meilleures conditions possibles.

Vous avez d'ores et déjà pris conscience des valeurs qui doivent inspirer et guider votre action.

Elles sont multiples : probité, loyauté, respect et considération, humanité...

Vous avez reçu un enseignement du code de déontologie du Service Public pénitentiaire, qui fixe un ensemble de règles, au service de l'intérêt général pénitentiaire et dans le respect des hommes.

La nouvelle organisation de la formation à 6 mois avec pour objectif principal d'axer plus fortement la formation autour des fondamentaux du métier de surveillant, a été pour tous un véritable challenge, vous en êtes les principaux bénéficiaires.

Ce travail fait en profondeur traduit la volonté de l'administration pénitentiaire de poursuivre sa politique de modernisation, notamment en matière de recrutement et de formation, mieux recruter, mieux former pour mieux réussir notre mission de sécurité et de prévention de la récidive.

Ce premier socle de connaissances « métier », ces valeurs et ces repères déontologiques assoient l'éthique professionnelle qui doit être la vôtre mais aussi la reconnaissance de votre profession et de votre identité au sein de la République.

Une profession au service d'une mission régaliennne, la justice, et d'une politique publique de bien commun : la sécurité et la prévention de la récidive.

Vous pourrez être soumis à des risques physiques mais aussi à des rapports de force, des pressions et des résistances de la part d'une population pénale pouvant tenter de contourner les règles, mais votre détermination dans l'application de règles justes, contenues dans les règlements intérieurs des établissements pénitentiaires contribuera à votre réussite dans l'exercice de votre métier.

Le travail en équipe pluridisciplinaire constituera également un axe fort pour renforcer le sens de votre action. Cette pluridisciplinarité interprofessionnelle est d'ailleurs à l'œuvre dans cette école.

Dans le cadre de vos fonctions, vous pourrez toujours compter sur la protection de la République. Vous savez que cette protection sera d'autant plus efficace si le fonctionnaire, le fonctionnaire pénitentiaire, adopte un comportement exemplaire et respectueux vis-à-vis des personnes qui lui sont confiées comme vis-à-vis de son administration et de celles et ceux qui composent la communauté professionnelle.

Votre métier est un métier riche d'humanité, de possibilités d'évolution, même si difficile parfois. Le métier de surveillant évolue tous les jours, on ne s'ennuie jamais.

Pour la direction de l'administration pénitentiaire, le surveillant doit être un acteur incontournable de la détention, il est le premier levier dans la prise en charge des personnes détenues, le métier de surveillant n'a de sens que si chacun intègre l'impérieuse nécessité de mettre à profit le temps de détention au bénéfice de l'accompagnement individualisé et évalué de ces publics.

Mesdames et Messieurs de la 34^{ème} promotion de moniteurs de sport,

Vous êtes 13 à avoir obtenu l'habilitation provisoire en vue d'exercer vos fonctions après 5 mois de formation.

Vous avez fait le choix d'allier votre passion pour le sport à l'exercice de votre profession et ce, au service de votre ministère.

Vous avez su, tout au long de votre carrière professionnelle, de vos activités personnelles ou associatives pour certains d'entre vous, démontrer votre grand intérêt pour les activités sportives et culturelles qui s'y rapportent, afin de transmettre aux personnes détenues des valeurs d'exemplarité, d'effort, d'accomplissement et de dépassement de soi.

Vous savez que le sport représente l'une des activités les plus développées et l'une des plus attendues par les personnes détenues.

Vos nouvelles fonctions démontrent votre volonté à aborder les pratiques de l'enseignement du sport en détention. Il s'agit d'une nouvelle fonction caractérisée par la reconnaissance de votre hiérarchie mais il ne s'agit pas que de cela, demain, vous serez en capacité de vous positionner en qualité de chef de projet, en proposant des actions sportives innovantes.

Il vous faudra pour cela identifier les besoins de la population pénale en terme d'activités sportives, en prenant en compte la nature de la structure, en ayant une attention particulière envers les plus vulnérables, il sera nécessaire d'argumenter vos propositions auprès des chefs d'établissement et représentants des services du

ministère de la justice, prendre attache auprès des partenaires et enfin, obtenir des budgets.

Vous ne serez bien entendu pas seuls dans cet exercice puisque les autres services de la direction de l'administration pénitentiaire, vous apporteront tout le soutien nécessaire.

Les différents partenaires tels que le comité national olympique et sportif français, le ministère chargé des sports, les différentes fédérations nationales seront vos interlocuteurs directs et privilégiés dans la mise en œuvre de ces actions en faveur de la population sous-main de justice.

La fonction de moniteur de sport est complexe et variée. Elle doit contribuer, en proposant des activités innovantes « hors des lieux de vie », à combattre la violence et ses multiples causes, à permettre à la personne détenue de s'interroger utilement sur son avenir, sur ses capacités à intégrer une vie avec les autres sans heurter les interdits et dans le respect des règles de sécurité.

Les activités sportives contribuent à pacifier les relations sociales dans les détentions mais sous condition que votre savoir-être anime votre savoir-faire.

Etre moniteur de sport, ce n'est pas seulement être un technicien des activités sportives, c'est être également un éducateur favorisant l'intériorisation des normes de la société à travers les règles que vous édicterez préalablement. Votre place auprès du service pénitentiaire d'insertion et de probation, de la protection judiciaire de la jeunesse, des services de santé, des chefs d'établissement est essentielle et contribue pleinement, dans le parcours d'exécution de la peine, à l'évaluation et à l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice.

Votre posture professionnelle et votre discours exemplaires seront des repères essentiels pour les personnes détenues que vous encadrerez lors de vos activités. Vous serez placés en qualité d'animateur aussi, la place de la réglementation à travers les différents codes des jeux sportifs, l'utilisation de l'espace, la distance nécessaire et le respect que chacun se doit, devra imprégner chacune de vos actions.

Grâce à vos enseignements, vous faciliterez aux personnes détenues sportives, la compréhension de leurs actes ainsi que la recherche d'un équilibre physique et psychique.

Vous renforcerez un réseau de partenaires institutionnels contribuant à la mission de préparation de la sortie des publics privés de liberté, vous inventerez des défis sportifs avec d'autres publics.

Enfin, vous contribuerez à une meilleure connaissance de notre administration au travers d'évènements sportifs forts, inscrits dans le droit commun.

Cette période de formation est une chance dans une carrière, vous avez su la saisir. Elle vous a permis d'intégrer une communauté fière de servir, fière d'œuvrer à la sécurité publique.

Rester constant, serein, appliqué même dans les situations les moins favorables, ne jamais oublier les fondamentaux appris à l'école, les réviser, les actualiser, les approfondir, nourrir des connaissances nouvelles, s'adapter.

C'est de cette manière que vous évoluerez et ferez évoluer notre administration.

Vous êtes toutes et tous au cœur de l'évolution des politiques publiques pénitentiaires, et vous saurez accompagner et remplir les missions qui vous incombent, je n'en doute aucunement. C'est pour cela que l'administration pénitentiaire vous a choisi.

L'institution croit en vous, croyez en elle, elle est riche de qualités humaines, de compétences, de modernité et d'ambitions.

Chers membres de la famille, amis, **des promotions Benjamin APPERT, et Jean-Marc MAZZONETTO**, soyez fiers de ce qu'ils ont réalisé, osé, au service de leur valeur humaine, de leur conviction et de leur volonté d'œuvrer pour la justice.

Le Directeur de l'Administration pénitentiaire, Stéphane BREDIN, Chloé MIRAU, sous-directrice des ressources humaines et des relations sociales et moi-même vous souhaitons un plein épanouissement dans vos nouvelles fonctions.

Ils comptent sur vous, sur votre engagement.

Soyez convaincus du sens de votre action, Mesdames et Messieurs

Soyez fiers de servir l'administration pénitentiaire.

